

Milquet et les acteurs flamands des Magritte

CINÉMA La ministre s'interroge mais rappelle les règles

J e suis perplexe et j'ai été perplexe à l'occasion de cette cérémonie. » Jeudi après-midi, la ministre de la Culture, Joëlle Milquet, répondait en ces termes aux questions de plusieurs députés concernant l'attribution de deux Magritte du cinéma à des comédiens flamands.

Elle ne faisait ainsi que reconnaître s'être posé la même question que bien des spectateurs et des professionnels lors de cette soirée. La différence étant qu'il s'agit ici de la ministre de la Culture, qui soutient et subventionne les Magritte. Au-delà de cet aveu de perplexité première, la ministre rappelait toutefois pourquoi et comment les choses s'étaient déroulées.

« Les deux principaux prix décernés aux comédiens sont en effet revenus à des acteurs flamands, ce que d'aucuns trouvent déplacé dans une cérémonie visant à mettre en valeur les talents belges francophones, reconnaissait-elle. Il faut rappeler que sont éligibles tous les comédiens belges, qu'ils soient francophones ou flamands, qui jouent dans des

films reconnus officiellement comme belges ; cela nous permet notamment de pouvoir inclure dans la compétition nos grands comédiens tels que Cécile De France ou François Damiens lorsqu'ils jouent dans des films français coproduits avec la Belgique. »

Elle rappelait par ailleurs que Wim Willaert et Veerle Baetens « sont tous deux couronnés pour des rôles en français dans des films en français » et que les quatre autres prix ont été attribués à des acteurs belges francophones...

La ministre soulignait aussi que les Magritte sont le reflet de la diversité de notre cinéma et que « si un acteur flamand est aujourd'hui couronné aux Magritte, c'est d'abord parce qu'hier un cinéaste belge francophone l'a choisi pour interpréter l'un des rôles principaux de son film ».

Appelant de ses vœux une discussion avec l'Académie Delvaux, organisatrice des Magritte, autour de « la polémique de cette année » (l'an dernier, c'est l'attri-

bution du prix du public qui avait suscité un débat), Joëlle Milquet précisait encore : « L'Académie André Delvaux et les organisateurs des Ensor (NDLR : leur équivalent flamand) se parlent régulièrement. Pour autant, une fusion n'est pas à l'ordre du jour. Les modes de fonctionnement divergent, mais surtout les publics et les marchés sont différents ; tous les films flamands éligibles aux Ensor et les films francophones éligibles aux Magritte ne sortent pas sur le territoire de l'autre communauté, ce qui rendrait très difficile un vote cohérent par les membres d'une académie commune. Des collaborations existent cependant, notamment des échanges d'informations sur les films éligibles de chaque Communauté, les contacts avec les producteurs... »

Lors de la dernière édition des Ensor, Babetida Sadjfo, actrice francophone, a d'ailleurs elle aussi été primée. ■

JEAN-MARIE WYNANTS